

N/REF : 29/12/2025 10H36 C:265035 I:33809

DOLPHIN SEMI CONDUCTOR

V/Email reçu le Lundi 29/12/2025 a 10H36

**1 BIS ET 2A PRE CARRE
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 22 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 BIS A CHEMIN DU PRÉ CARRÉ MEYLAN
ACCUEIL DOLPHIN SEMI CONDUCTEUR 04 76 41 10 96

MOTIF : INTERVENIR POUR EVIER BOUCHÉ
PLOMBIER A TENTÉ AVEC FURET DE 5, 6 METRES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/12/2025 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION CUISINE

PREVOIR ACCES AU SOUS-SOL

LE 02/01/2026 A 08H30
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DEPUIS LE GARAGE
PREVOIR MANCHON DE 40
TUYAU 1/8 POUR LE DEBOUCHAGE

LE 19/01/2026 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
BUTÉE A ENVIRON 15 METRES DE L'EVIER
PREVOIR OUVERTURE AU NIVEAU DU PLACARD NUMERO 1
DANS LE LOCAL OU INSTALLER UN SANIBROYEUR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	180,44
1,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	188,56	329,98
TOTAL H.T.				510,42
T.V.A. a 10,00%				51,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>561,46</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN